

L'ACADÉMIE INNOVE EN ADOPTANT LA PRATIQUE «AVAN»

Joliette, le 4 février 2015 - L'Académie Antoine-Manseau est fière d'annoncer à toute la population qu'elle adhère à la pratique «AVAN», qui signifie «Apportez votre appareil numérique». Cette pratique est mieux connue sous l'acronyme anglais «BYOD».

Depuis quelques années, l'Académie a innové en installant des tableaux interactifs dans toutes ses classes. Par la suite, un réseau sans fil a été installé dans l'école. Depuis deux ans, nos élèves du Programme Plus bénéficient de l'utilisation du iPad dans le cadre de leur cours. Cette mise en place de la technologie représente un investissement important depuis les cinq dernières années.

Aujourd'hui, l'Académie est fière d'annoncer à toute la population qu'elle adhère à la pratique «AVAN». Cette pratique permet aux élèves de travailler dans leur environnement technologique favori avec tous les outils dont ils ont besoin et qu'ils préfèrent. C'est ainsi que les élèves apportent leur propre ordinateur portable, leur tablette, leur téléphone intelligent ou tout autre appareil afin de les utiliser dans le cadre d'activités pédagogiques variées.

Grâce au réseau sans fil, les élèves peuvent avoir accès à internet sur leur propre appareil pour ainsi accéder à une multitude d'informations leur permettant de faire leurs apprentissages en classe.

L'Académie devient la première école de la région de Lanaudière à adopter la pratique «AVAN» dans le cadre de ses cours. Pour en savoir davantage, l'Académie Antoine-Manseau invite les personnes intéressées à communiquer avec Mme Annie Gagnon, directrice des services éducatifs, à l'adresse suivante : annie.gagnon@amanseau.qc.ca.



Annie Gagnon, directrice des services éducatifs intérimaire, Robert Cyr, directeur général et Marie Quirion, répondante TIC.

Étienne Hervé et Ariane Lauzon, élèves de 1^{re} secondaire à l'Académie Antoine-Manseau.